

ÉCOLE L'ENVOL

CODE DE VIE

2024 - 2025



INTRODUCTION

L'ÉQUIPE-ÉCOLE EST HEUREUSE DE VOUS PRÉSENTER LE CODE DE VIE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025. COMME VOUS POURREZ LE CONSTATER, NOUS SOUHAITONS ENSEIGNER TROIS VALEURS IMPORTANTES À NOS ÉLÈVES AFIN DE LES OUTILLER POUR VIVRE DANS UN ENVIRONNEMENT HARMONIEUX: LE RESPECT, LA RESPONSABILITÉ ET L'ENGAGEMENT IDENTITAIRE. AYANT À COEUR UN ENSEIGNEMENT EN FRANÇAIS DE QUALITÉ, NOUS VOULONS SOUTENIR NOS ÉLÈVES DE LA MATERNELLE À LA 12^E ANNÉE DANS L'ATTEINTE DES RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE DANS UN MILIEU OÙ LA CULTURE FRANCOPHONE EST PRÉSENTE AU QUOTIDIEN. NOTRE PERSONNEL SCOLAIRE S'ENGAGE À APPLIQUER CES VALEURS AFIN DE FAVORISER LA RÉUSSITE DES APPRENANTS.

À L'ÉCOLE L'ENVOL, LE CODE DE VIE A POUR OBJECTIF DE GUIDER LES ÉLÈVES, LES PARENTS ET TOUS LES INTERVENANTS DU MILIEU ÉDUCATIF AFIN D'OFFRIR UN ENVIRONNEMENT SAIN VISANT L'APPRENTISSAGE D'HABILITÉS SOCIALES. À TRAVERS LES LIGNES DIRECTRICES DE NOTRE CODE DE VIE, NOUS VOULONS CRÉER UNE ATMOSPHÈRE PROPICE AUX APPRENTISSAGES AFIN QUE CHACUN PUISSE ÊTRE ACCEPTÉ SELON SES DIFFÉRENCES ET SES BESOINS.

LE CODE DE VIE REPRÉSENTE UN CADRE DE RÉFÉRENCE POUR LES ÉLÈVES ET LES ENSEIGNANTS AFIN DE MAXIMISER L'ÉPANOUISSEMENT PERSONNEL ET SCOLAIRE DE L'ÉLÈVE SUR LE PLAN DE SA SANTÉ, DE SA SÉCURITÉ ET DE SON BIEN-ÊTRE, ET CE, DANS LE CADRE D'UN ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ EN FRANÇAIS. EN CE SENS, NOUS SOUHAITONS ENCADRER NOS JEUNES PAR UN SOUTIEN AU COMPORTEMENT POSITIF (SCP) CONSIDÉRANT LE FAIT QUE NOUS CROYONS QU'IL EST IMPORTANT DE CONSTRUIRE DE SAINES RELATIONS LEUR PERMETTANT DE GRANDIR ADÉQUATEMENT EN SOCIÉTÉ.

BONNE ANNÉE SCOLAIRE !

L'ÉQUIPE-ÉCOLE

NOS VALEURS

L'ENSEIGNEMENT DES VALEURS DE NOTRE CODE DE VIE AURA LIEU DURANT L'ANNÉE SCOLAIRE EN COURS. À CHAQUE MOIS, NOUS ALLONS VISER UN PILIER DE NOS VALEURS.

- ÉTAPE 1 : **RESPECT** : ADOPTER UNE ATTITUDE POSITIVE EN FAVORISANT LE RESPECT DE SOI, DES AUTRES ET DE L'ENVIRONNEMENT TOUT EN UTILISANT UNE COMMUNICATION ADÉQUATE.
- ÉTAPE 2 : **RESPONSABILITÉ** : M'ENGAGER PERSONNELLEMENT DANS CE QUI EST ATTENDU DE MON RÔLE PERMETTANT À L'ENTOURAGE DE POUVOIR SE FIER À MOI.
- ÉTAPE 3 : **ENGAGEMENT IDENTITAIRE** : M'ENGAGER À PROMOUVOIR ET À VIVRE MA CULTURE FRANCOPHONE ET MA LANGUE FRANÇAISE ÉCRITE ET PARLÉE.

NOS RESPONSABILITÉS

LES RESPONSABILITÉS DE L'ÉLÈVE

JE M'ENGAGE À :

1. ARRIVER À L'HEURE À L'ÉCOLE AVEC MON MATÉRIEL ET ÊTRE DISPOSÉ AUX APPRENTISSAGES.
2. M'IMPLIQUER DANS MON TRAVAIL ET À FAIRE CE QUI EST DEMANDÉ.
3. ÊTRE RESPECTUEUX ENVERS MOI-MÊME, LES AUTRES ET LES MEMBRES DU PERSONNEL.
4. M'EXPRIMER EN FRANÇAIS À L'ORAL ET À L'ÉCRIT.

5. RESPECTER LES RÈGLEMENTS DE L'ÉCOLE ET À ASSUMER LA RESPONSABILITÉ DE MES ACTES.
6. PARTICIPER AUX ACTIVITÉS DE L'ÉCOLE.
7. M'ENGAGER À ASSURER MA SÉCURITÉ ET CELLE DES AUTRES.
8. M'ENGAGER À RATTRAPER LE TRAVAIL MANQUÉ.

LES RESPONSABILITÉS DE L'ENSEIGNANT

JE M'ENGAGE À :

1. ARRIVER PRÉPARÉ ET À ÊTRE DYNAMIQUE AFIN DE CRÉER UN MILIEU OÙ L'ÉLÈVE POURRA S'ÉPANOUIR.
2. ASSURER UN ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ DANS UN ENVIRONNEMENT PROPICE AUX APPRENTISSAGES.
3. M'ADAPTER AUX DIFFÉRENCES DES APPRENANTS AFIN DE PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ.
4. ÊTRE UN MODÈLE QUANT À L'UTILISATION ADÉQUATE DE LA LANGUE FRANÇAISE.
5. ÊTRE PROFESSIONNEL DANS MES INTERVENTIONS EN ÉTANT JUSTE ET COHÉRENT ENVERS TOUS.
6. COLLABORER À LA VIE DE L'ÉCOLE.
7. CRÉER UN CLIMAT SÉCURITAIRE AU SEIN DE L'ÉCOLE.
8. ADHÉRER AU CODE DE VIE DE L'ÉCOLE.
9. ÊTRE À L'AFFUT, ÊTRE OUVERT ET M'ADAPTER AUX NOUVELLES APPROCHES PÉDAGOGIQUES.

LES RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION

JE M'ENGAGE À :

1. M'ASSURER QUE L'ÉCOLE-ÉQUIPE ADHÈRE AU CODE DE VIE.
2. SOUTENIR LES MEMBRES DU PERSONNEL DANS LEURS INTERVENTIONS.
3. ASSURER UNE BONNE COMMUNICATION ENTRE LES ACTEURS DE L'ÉCOLE.
4. ÊTRE ATTENTIVE AUX BESOINS DES ÉLÈVES, DES PARENTS ET DU PERSONNEL.
5. ASSURER UNE Saine GESTION DES DOSSIERS SCOLAIRES.

6. **PROMOUVOIR UN CLIMAT ACCUEILLANT ET SÉCURITAIRE.**
7. **M'ASSURER DE PERMETTRE AU PERSONNEL SCOLAIRE D'ÉVOLUER ET DE DÉVELOPPER LEUR COMPÉTENCE PÉDAGOGIQUE.**

LES RESPONSABILITÉS DU PARENT

JE M'ENGAGE À :

1. **PRENDRE CONNAISSANCE ET À SUPPORTER LE CODE DE VIE.**
2. **ASSURER LA PRÉSENCE QUOTIDIENNE DE MON ENFANT EN RESPECTANT LES HEURES DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE.**
3. **CE QUE MON ENFANT SOIT DISPOSÉ AUX APPRENTISSAGES.**
4. **ASSURER LE SUIVI SCOLAIRE DE MON ENFANT EN VÉRIFIANT LES COMMUNICATIONS PROVENANT DE L'ÉCOLE, EN ASSISTANT AUX RENCONTRES DEMANDÉES ET EN M'IMPLIQUANT.**
5. **PARTICIPER AU BON CLIMAT DE L'ÉCOLE EN RESPECTANT LES MEMBRES DU PERSONNEL ET LEURS INTERVENTIONS.**
6. **COMMUNIQUER AVEC L'ENSEIGNANT AFIN QUE MON ENFANT RATTRAPE LE TRAVAIL MANQUÉ LORS D'UNE ABSENCE.**
7. **COMMUNIQUER DE FAÇON RESPECTUEUSE AVEC OUVERTURE DANS UN ESPRIT DE COLLABORATION.**

CODE DE VIE

RESPECT ET DROIT À LA DIFFÉRENCE	
Attentes	Raisons d'être
• Je respecte toute personne dans mes paroles et dans mes gestes dans l'école, dans l'autobus et pendant les sorties éducatives. • Je respecte toute personne en m'ouvrant à la diversité en ce qui en ce qui a trait à l'orientation et à l'identité (2SLGBTQIA+), à la culture, à l'apparence, à la langue, aux	• Par mon savoir-vivre, je contribue à créer un milieu scolaire accueillant et sécurisant; • Pour donner à toute personne le droit de vivre sa différence dans le respect de l'autre, la dignité, l'acceptation et la justice. Or, les commentaires ou les comportements homophobes ne sont pas tolérés.

limitations et à toute autre différence et ce, en comprenant que chacune est unique.	
--	--

RESPECT DU MILIEU ET DES BIENS	
Attentes	Raisons d'être
• Je respecte la propriété de l'école et des autres. • Je garde l'intérieur et l'extérieur de l'école propres. • Je prends soin du matériel scolaire.	• Par respect; • Pour la propreté de l'école; • Pour ma sécurité et celle des autres.

RESPECT DES AUTRES ET SÉCURITÉ DE TOUS	
Attentes	Raisons d'être
• J'utilise l'alarme de feu seulement en cas d'incendie ou d'urgence. • Je suis propre de ma personne et je porte une attention à mon hygiène. • J'ai une tenue vestimentaire qui convient au milieu scolaire (voir annexe B). • J'utilise des chaussures différentes à l'intérieur et à l'extérieur de l'école. • Je porte des vêtements de sport appropriés durant les cours d'éducation physique : un chandail, une culotte courte ou un pantalon de sport, une paire de bas et des espadrilles. • Lorsque je porte des sandales, elles doivent contribuer à bien maintenir mes pieds. • Je suis responsable des objets électroniques que j'apporte de la maison et ceux qui appartiennent à l'école, tels que les lecteurs de musique, les jeux électroniques, les téléphones cellulaires, iPad, iPod, etc. • J'apporte des objets personnels (ex. : toutous, voitures, figurines, etc.) seulement lorsque cela est permis par mon enseignant. • J'utilise des objets électroniques lorsque c'est indiqué par les enseignants. • Par respect de la vie privée, je n'enregistre pas de conversation et je ne prends pas de photo.	• Pour le respect de soi, des autres et du milieu scolaire; • Pour ma sécurité et celles des autres; • Pour être confortable et par mesure d'hygiène; • Pour garder mon école propre. • Pour le bon fonctionnement de l'école et pour le respect de la vie privée.

RESPECT DES AUTRES ET DE MON APPRENTISSAGE

Attentes	Raisons d'être
- Je me présente à l'école tous les jours et j'arrive à l'heure. - Si j'arrive en retard, je me présente au secrétariat pour avoir un billet de retard que je donne à mon enseignant. - En cas d'absence, je m'engage à faire le rattrapage académique nécessaire.	- Pour me permettre de réussir et pour profiter de la leçon entière; - Pour ne pas déranger la classe.

RESPECT DES AUTRES ET SÉCURITÉ DE TOUS LORS DES RÉCRÉATIONS

Attentes	Raisons d'être
- Je joue à l'intérieur de la cour de l'école (ou de la zone) de façon sécuritaire. - Au signal, j'arrête de jouer immédiatement et je prends mon rang rapidement et calmement. - Je demande la permission pour aller chercher mon ballon, frisbee, etc., qui se trouve en dehors de la zone de jeu. - Je rapporte tous les accessoires de jeu que j'ai sorti dehors.	- Pour ma sécurité et celle des autres. - Pour ma sécurité, je ne dois jamais rester seul dans la cour.

RESPECT DES AUTRES ET SÉCURITÉ DE TOUS LORS DES REPAS

Attentes	Raisons d'être
- Je m'efforce de manger des aliments sains qui favorise ma santé : fruits, légumes, produits laitiers et aliments protéinés. - Je m'assois et je parle d'une voix posée. - J'obéis aux professeurs et je demande la permission si j'ai besoin de quelque chose. - Je nettoie mon espace. - Je me lave les mains. - Je joue calmement.	- Pour augmenter ma santé; - Pour éviter des réactions causées par les allergies; - Pour contribuer à maintenir une ambiance calme; - Pour assurer ma sécurité et celle des autres; - Pour des raisons de propreté et d'hygiène.

RESPECT DES AUTRES ET SÉCURITÉ DE TOUS LORS DES DÉPLACEMENTS

Attentes	Raisons d'être
----------	----------------

• Je marche calmement sans bousculer et sans déranger. • Je parle d'une voix posée à l'intérieur de l'école.	• Pour ma sécurité et celle des autres; • Pour ne pas déranger les autres classes et les employés de l'école qui travaillent.
---	--

POUR LE RESPECT DE MA LANGUE ET DE MA CULTURE	
Attentes	Raisons d'être
• Je parle français en tout temps.	• Par fierté et respect de ma culture; • Pour favoriser l'apprentissage de la langue française.

VIOLENCE ET D'INTIMIDATION	
Attentes	Raisons d'être
• Je m'assure d'être respectueux dans mes paroles, faits et gestes à l'égard des autres. • Je comprends que toute forme d'agression envers soi-même ou envers les autres, qu'elle soit physique, verbale, matérielle, psychologique et électronique est intolérable et inacceptable. • Je règle mes conflits sans violence. Je préconise la discussion. • J'évite de poser des gestes pouvant nuire aux autres. • Je comprends que la violence, le taxage, le harcèlement et toute forme d'intimidation (orale, sociale, physique et cyber intimidation) sont inacceptables (voir le glossaire et l'annexe A).	• Par respect de soi et des autres; • Pour vivre dans un milieu accueillant et sécuritaire.

À PROSCRIRE	
Interdits	Raisons d'être
• Les vêtements ou accessoires suggérant des messages incitant à la consommation de tabac, d'alcool, de	• Pour ma sécurité et celle des autres. • Pour le respect de la loi

drogue ou suggérant la violence, l'intolérance et la marginalisation. • Les tenues telles que camisole avec bretelles de type spaghetti, bustier, jupe, culotte et chandail trop courts (voir annexe B). • Je n'apporte pas de cigarettes, de cigarettes électroniques, de briquets, d'allumettes, de boissons énergisantes, de drogues ou de boissons alcoolisées à l'école. • L'utilisation des cigarettes électroniques tout comme la cigarette sont prohibées à l'intérieur de l'établissement. • Venir à l'école sous l'influence de l'alcool et/ou de drogues	
--	--

CODE DISCIPLINAIRE

Veuillez prendre note que chaque geste, qu'il soit mineur, modéré ou majeur, sera noté au dossier de l'élève.

Gestes mineurs <i>Intervenant responsable : le pédagogue présent lors du geste mineur</i>		
Codes	Conséquences	Exemples de gestes mineurs
GMI.1	1. Rappel verbal à l'élève du comportement attendu	- Retard - Vêtements inappropriés (voir annexe B) - Chaussures inappropriées (voir annexe B) - Oublier de changer ses chaussures - Courir dans l'école - Se bousculer - Déranger en classe - Répliquer à un adulte - Mentir - Refus de coopérer - Taquiner/remarques désobligeantes - Comportement inapproprié dans les activités d'école - Utilisation d'appareils électroniques à l'école (jeux, cellulaire, etc.) - Jeter ses déchets par terre ou sur la table - Reproduire la signature d'un parent pour la première fois - ...
GMI.2	1. Rappel des incidents passés et des conséquences 2. Rappel verbal à l'élève du comportement attendu 3. L'enseignant titulaire est informé du manquement 4. L'élève doit identifier et effectuer une réparation de son geste (suggestion venant de l'élève : excuses verbales ou écrites ou dessin, etc.)	
GMI.3	1. Rappel des incidents passés et des conséquences 2. Rappel verbal à l'élève du comportement attendu 3. L'enseignant titulaire est informé du manquement 4. Une conséquence appropriée est appliquée par l'enseignant responsable lors des incidents (local de retrait, manque une récré, etc.)	
GMI.4	1. Rappel des incidents passés et des conséquences 2. Rappel verbal à l'élève du comportement attendu 3. L'enseignant titulaire est informé du manquement 4. L'enseignant responsable contacte les parents = choisir une conséquence ensemble pour l'élève.	

NOTES :

- SELON LA GRAVITÉ DU GESTE, LE CHOIX DU CODE PEUT VARIER.
- DANS LE CAS D'UNE RÉPÉTITION D'UN COMPORTEMENT DÉJÀ SURVENU, LA CONSÉQUENCE APPLIQUÉE SERA DOUBLÉE OU ÉVALUÉE À LA DISCRÉTION DU PERSONNEL SCOLAIRE.

Gestes modérés		
<i>Intervenants responsables : le pédagogue présent lors du geste modéré et la direction si cela devient répétitif.</i>		
Codes	Conséquences	Exemples de gestes modérés
GM0.1	1. Rappel verbal de l'incident survenu. 2. Rappel verbal à l'élève du comportement attendu. 3. Une conséquence est déterminée par l'enseignant responsable. 4. L'élève est placé en période de réorganisation interne pour une durée de 60 minutes avant de réintégrer la classe. 5. L'enseignant titulaire, la direction et les parents sont informés du manquement. 6. L'élève identifie et effectue une réparation de son geste.	- Langage grossier - Mauvaise utilisation des ordinateurs et d'internet - Tricher pour un test ou un devoir - Utiliser le matériel de l'école ou des enseignants sans permission - Manquer de respect envers un professeur ou un autre membre du personnel
GM0.2	1. Rappel verbal de l'incident survenu. 2. Rappel verbal à l'élève du comportement attendu. 3. Une conséquence est déterminée par l'enseignant responsable. 4. L'enseignant titulaire, la direction et les parents sont informés du manquement. 5. L'élève est placé en période de réorganisation interne pour une durée d'une journée avant de réintégrer la classe. 6. La direction envoie un avis officiel à la maison.	- Manquer de respect envers un élève - Manquer de respect envers le matériel - Insulter - Propos touchant l'orientation sexuelle, la religion, la culture, etc. - Tout manquement mineur qui se répète - Reproduire la signature du parent ou du tuteur plus d'une fois

GM0.3	1. Rappel verbal de l'acte survenu. 2. Rappel verbal à l'élève du comportement attendu. 3. Une conséquence est déterminée par l'enseignant responsable. 4. L'enseignant titulaire et la direction sont informés du manquement. 5. L'élève est placé en période de réorganisation interne pour une durée de deux jours avant de réintégrer la classe. 6. La direction contacte les parents. 7. Réunion entre la direction, l'enseignant responsable, l'enseignant titulaire, les parents et l'élève.	-
GM0.4	1. Les procédures reliées aux manquements majeurs sont appliquées.	

NOTES : SELON LA GRAVITÉ DU GESTE, LE CHOIX DU CODE PEUT VARIER. DANS LE CAS D'UNE RÉPÉTITION D'UN COMPORTEMENT DÉJÀ SURVENU, LA CONSÉQUENCE APPLIQUÉE SERA DOUBLÉE OU ÉVALUÉE À LA DISCRÉTION DU PERSONNEL SCOLAIRE.

Gestes majeurs

Intervenants responsables : le pédagogue présent lors du geste majeur et la direction

« TOLÉRANCE 0 »

Violence verbale (insultes, impolitesse envers un autre élève ou un adulte), violence psychologique (menaces et taxage, refus d'obéir), violence physique (bagarres, coups de pied ou de poing, lancement d'objets), vandalisme et vol et tout geste contrevenant au respect de l'individu et des lois : **ALCOOL / PRODUIT DU TABAC / DROGUE / ARME**

Codes	Conséquences	Exemples de gestes majeurs
GMA.1	1. Rappel verbal de l'incident survenu 2. Rappel verbal à l'élève du comportement attendu 3. Rencontre avec la direction, l'enseignant et l'élève 4. Appel à la maison afin d'informer les parents ou le tuteur 5. Une conséquence appropriée est donnée. 6. L'élève doit faire un geste de réparation.	- Racisme ou toute autre forme de discrimination liée à l'orientation sexuelle, la religion, la culture, etc. - Attitude provocatrice - Fumer dans l'école - Absences répétées non motivées - Tricher dans un examen du Ministère - Vandalisme - Possession d'un objet pouvant causer des blessures - Tout geste modéré répétitif - ...
GMA.2 Les étapes peuvent être modifiées selon le cas.	1. Explication de l'acte survenu. 2. La direction convoque les parents pour une rencontre immédiate. 3. Une rencontre a lieu avec l'élève, les parents, le personnel scolaire (enseignant(s) et direction) et autres intervenants sociaux (ex. : policier) demandés par la direction. 4. Une conséquence est donnée (période de réorganisation externe pouvant aller de 2 à 5 jours selon la gravité). 5. Le personnel concerné du bureau administratif est contacté. 6. L'élève doit faire un geste de réparation (temps de travail communautaire en milieu scolaire).	- Intimidation - Vol - Agression verbale - Se battre - ...

	7. *Lors du retour à l'école, une rencontre avec l'élève, les parents et les intervenants est nécessaire avant que l'élève puisse réintégrer à l'école.	
GMA.3	1. La direction convoque les parents pour une rencontre immédiate. 2. Une rencontre a lieu avec l'élève, les parents, le personnel scolaire (enseignant(s) et direction), un représentant du CSFP et autres intervenants sociaux (ex. : policier) demandés par la direction. 3. Rappel verbal de l'acte posé 4. Rappel verbal à l'élève du comportement attendu 5. Une conséquence est donnée (période de réorganisation externe pouvant aller de 5 à 10 jours selon la gravité). 6. Le personnel du bureau administratif est contacté. 7. L'élève doit faire un geste de réparation (temps de travail communautaire en milieu scolaire). 8. Lors du retour à l'école, une rencontre avec l'élève, les parents, le personnel scolaire et le représentant du CSFP est nécessaire avant que l'élève puisse réintégrer l'école. 9. En cas d'un ordre de jugement de la cour pour un délit, la direction générale du CSFP peut refuser l'accès à l'école pour cet élève et devra mettre en place un plan d'enseignement à l'extérieur de l'école.	Comportements pouvant compromettre sa sécurité personnelle et celle d'autrui - Mettre en péril la sécurité des autres - Possession d'une arme - Comportement sexuel - Agression physique - Harcèlement sexuel - Utilisation inappropriée des équipements d'urgence et de secours (exemple : déclencher volontairement l'alarme) - Quitter l'école sans permission - Utilisation et/ou possession de drogues ou d'alcool - Utilisation d'allumettes ou d'un briquet - ...

NOTES :

- SELON LA GRAVITÉ DU GESTE, LE CHOIX DU CODE PEUT VARIER.
- DANS LE CAS D'UNE RÉPÉTITION D'UN COMPORTEMENT DÉJÀ SURVENU, LA CONSÉQUENCE APPLIQUÉE SERA DOUBLÉE OU ÉVALUÉE À LA DISCRÉTION DU PERSONNEL SCOLAIRE.
- UN CONTRAT PEUT ÊTRE ÉTABLI ENTRE L'ÉLÈVE ET L'ÉCOLE SELON L'INCIDENT.

CONTRAT D'ENGAGEMENT

COPIE DE L'ÉLÈVE

LES CONSÉQUENCES AGRÉABLES

LORSQUE J'APPLIQUE LES RÈGLES DE CONDUITE PROPOSÉES PAR MON CODE DE VIE, JE M'EXPOSE À DES CONSÉQUENCES POSITIVES COMME :

- ÊTRE FIER/FIÈRE DE MOI EN ÉTANT UN MODÈLE POUR LES AUTRES;
- RECEVOIR DES FÉLICITATIONS DE LA PART DE MES PARENTS, DES ENSEIGNANTS ET DE LA DIRECTION;
- OBTENIR UN PRIVILÈGE;
- PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ RÉCOMPENSE, ETC.

LES VALEURS DE NOTRE CODE DE VIE, MES RÈGLES DE CONDUITE

JE VAIS PARTICIPER AUX ACTIVITÉS PROPOSÉES À L'ÉCOLE EN FAVORISANT LE RESPECT ET EN DÉMONTRANT LE SENS DE LA RESPONSABILITÉ. JE SUIS FIER/FIÈRE DE VIVRE DANS UN ENVIRONNEMENT QUI STIMULE MON ENGAGEMENT IDENTITAIRE.

CONTRAT D'ENGAGEMENT

APRÈS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE MON CODE DE VIE AVEC MES PARENTS, JE M'ENGAGE À LE RESPECTER ET À LE CONSULTER RÉGULIÈREMENT.

ÉLÈVE : _____

DATE : _____

PARENT (TÉMOIN): _____

TITULAIRE : _____

DIRECTION : _____

CETTE COPIE EST POUR VOUS. VOUS DEVEZ LA CONSERVER À LA MAISON.

CONTRAT D'ENGAGEMENT

COPIE DE L'ÉCOLE

LES CONSÉQUENCES AGRÉABLES

LORSQUE J'APPLIQUE LES RÈGLES DE CONDUITE PROPOSÉES PAR MON CODE DE VIE, JE M'EXPOSE À DES CONSÉQUENCES POSITIVES COMME :

- ÊTRE FIER/FIÈRE DE MOI EN ÉTANT UN MODÈLE POUR LES AUTRES;
- RECEVOIR DES FÉLICITATIONS DE LA PART DE MES PARENTS, DES ENSEIGNANTS ET DE LA DIRECTION;
- OBTENIR UN PRIVILÈGE;
- PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ RÉCOMPENSE, ETC.

LES VALEURS DE NOTRE CODE DE VIE, MES RÈGLES DE CONDUITE

JE VAIS PARTICIPER AUX ACTIVITÉS PROPOSÉES À L'ÉCOLE EN FAVORISANT LE RESPECT ET EN DÉMONTRANT LE SENS DE LA RESPONSABILITÉ. JE SUIS FIER/FIÈRE DE VIVRE DANS UN ENVIRONNEMENT QUI STIMULE MON ENGAGEMENT IDENTITAIRE.

CONTRAT D'ENGAGEMENT

APRÈS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE MON CODE DE VIE AVEC MES PARENTS, JE M'ENGAGE À LE RESPECTER ET À LE CONSULTER RÉGULIÈREMENT.

ÉLÈVE : _____

DATE : _____

PARENT (TÉMOIN): _____

TITULAIRE : _____

DIRECTION : _____

VEUILLEZ RETOURNER CETTE COPIE SIGNÉE À L'ÉCOLE. MERCI !

GLOSSAIRE

ABUS MENTAL : TOUT ACTE, GESTE OU PAROLE UTILISÉ INTENTIONNELLEMENT POUR NUIRE À LA SANTÉ MENTALE D'UNE PERSONNE.

ABUS PHYSIQUE : TOUT ACTE INTENTIONNEL MENANT À UNE BLESSURE CORPORELLE CHEZ AUTRUI.

ABUS PSYCHOLOGIQUE : TOUT ACTE, GESTE OU PAROLE UTILISÉ INTENTIONNELLEMENT ET DE FAÇON RÉPÉTITIVE OU EXAGÉRÉE POUR ABAISSER, HUMILIER OU RENDRE QUELQU'UN INCONFORTABLE OU MAL À L'AISE.

HARCÈLEMENT : SOUMETTRE QUELQU'UN À DE CONTINUELLES PRESSIONS, SOLLICITATIONS, CRITIQUES, ETC.

INTIMIDATION : INSPIRER À QUELQU'UN UNE CRAINTE, UN TROUBLE QUI LUI FONT PERDRE SON ASSURANCE ET/OU REMPLIR QUELQU'UN DE PEUR EN USANT DE LA FORCE OU DES MENACES (DICTIONNAIRE LAROUSSE, 2013).

TAXAGE : ACTION DE TAXER QUELQU'UN, DE LUI EXTORQUER QUELQUE CHOSE PAR L'INTIMIDATION OU LA VIOLENCE (DICTIONNAIRE LAROUSSE, 2013).

TENUE VESTIMENTAIRE (VOIR L'ANNEXE B): MANIÈRE DONT IL CONVIENT DE S'HABILLER DANS UNE CIRCONSTANCE DONNÉE (DICTIONNAIRE LAROUSSE, 2018).

ANNEXE A :**LE TAXAGE ET L'INTIMIDATION**

Physique	Verbal	Social
Tirer les cheveux Mordre Frapper Donner des coups de pied Pousser Enfermer quelqu'un dans un casier ou autre Attaquer physiquement Voler Endommager la propriété de quelqu'un Porter des armes	Surnommer méchamment quelqu'un Taquiner Utiliser un langage abusif Faire des commentaires ou des blagues sexuelles Menacer quelqu'un Faire des appels téléphoniques abusifs Propager des rumeurs Faires des commentaires racistes Être impoli Mener les autres Propager des mensonges Insulter Mentir	Manipuler une relation Détruire une amitié Faire des gestes ou des grimaces impolis ou insultants (ex : rouler des yeux) Exclure Ignorer Isoler Notes ou courriels méchants ou malveillants Intimidation Diminuer l'estime de soi de quelqu'un Embarrasser quelqu'un Faire peur à quelqu'un Commencer des rumeurs Dire des mensonges à propos de quelqu'un Humilier quelqu'un Extorsion

ANNEXE B :

LA TENUE VESTIMENTAIRE

La tenue vestimentaire	
Acceptée	Refusée
Camisoles	
 La camisole doit couvrir l'épaule.	
Chandails	
	
Jupe, robe et culotte courte	
	